

Rétrospective

des principales réalisations
depuis 2020



Chères Dammartinoises, chers Dammartinois,

Il y a presque cinq ans, j'ai eu l'honneur de débiter mon mandat de Maire, un rôle que je n'avais jamais imaginé occuper, mais qui est rapidement devenu un véritable défi quotidien. Arrivée à la tête de notre village en 2020, avec une forte volonté de faire avancer les choses, j'ai dû tout apprendre : des subtilités de la gestion municipale aux défis du terrain, en passant par la recherche de solutions, de partenaires et de financeurs. Ce fut un parcours fait de découvertes, de remises en question, mais surtout de réalisations concrètes pour notre village.

Persévérante et profondément attachée à Dammartin-sur-Tigeaux, chaque étape franchie durant ce mandat a eu pour objectif d'améliorer notre commune et le quotidien de ses habitants. Mon unique objectif a toujours été de défendre notre village et ses intérêts, de manière directe et sans compromis.

Ces années m'ont permis de mesurer l'exigence de cette fonction. Et oui, parfois, ça n'a pas toujours été facile, car il y a eu des attentes quelquefois difficiles à satisfaire. Il y a toujours un coupable... et bien souvent, c'est moi, Madame le Maire ! Mais, malgré tout, je n'ai jamais perdu de vue l'essentiel : agir dans l'intérêt général, en restant fidèle à nos valeurs collectives.

Ce bilan est loin d'être celui d'une seule personne, mais celui d'une équipe unie, déterminée et résolument tournée vers l'avenir. Malgré les défis, nous avons toujours travaillé main dans la main, avec passion et engagement, pour offrir à notre communauté un avenir plus solide, plus juste et plus beau.

Ces cinq années ont été intenses, pleines de moments forts et aussi de grandes satisfactions. Ensemble, nous avons su faire face à des événements imprévus : la crise sanitaire qui a bouleversé nos vies, la tempête de 2021, les effondrements de chaussées, l'arrivée imprévue d'une centaine de migrants envoyés par une association, destinés à s'installer dans le château, et les inondations de 2024. Mais au-delà de ces épreuves, ce mandat a aussi été un tourbillon de projets enthousiasmants, où chaque décision, chaque action, a contribué à faire avancer notre village et à améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Aujourd'hui, je ressens une grande fierté du chemin parcouru et des projets réalisés ensemble. Cette expérience, bien que difficile par moments, a été incroyablement enrichissante, et je suis fière de l'avoir vécue à vos côtés.

**Merci pour cette aventure et pour
la confiance que vous m'avez accordée.**



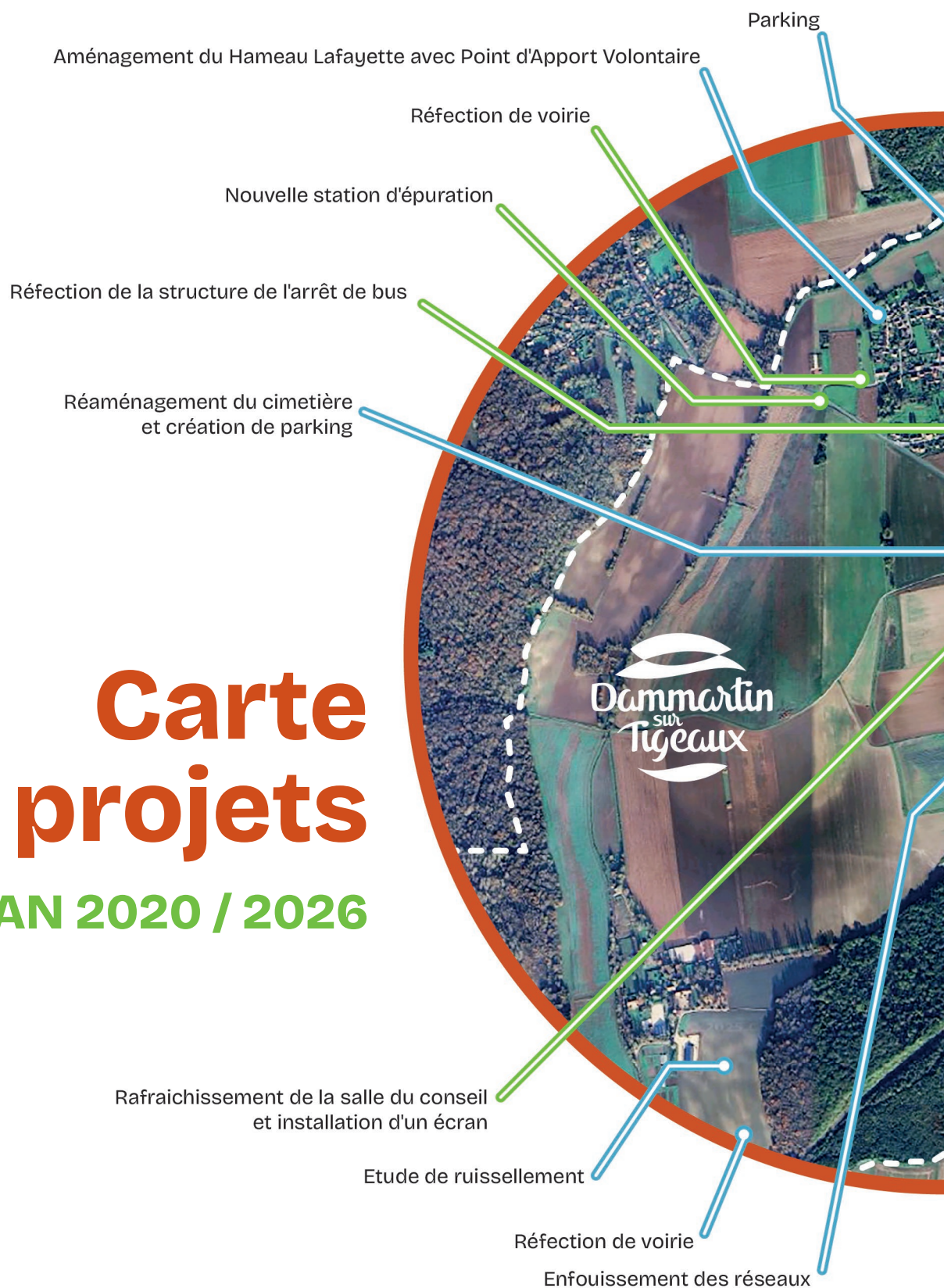
Angélique MERCIER
maire de Dammartin-sur-Tigeaux

Le village de nos

L'école	6
Les équipements sportifs	7
Les futurs parkings	8
L'église saint-martin	8
Le cimetière	9
La mairie	9
Les travaux de voirie	10
L'éclairage public	12
Les finances	12
L'entretien des bâtiments	13
L'assainissement	14
La défense incendie	15
La tarification de l'eau	16
La sécurité	17
Le centre communal d'action sociale (ccas)	19
Villages d'Avenir	19
Le personnel municipal	20
Les associations	20
La communication	21
Les services techniques	23
Le marché local	24
Le parc	25
Nos événements	26
L'adressage	27
Les transports	28
L'urbanisme maîtrisé	29
Plantation	30
Un point financier	31

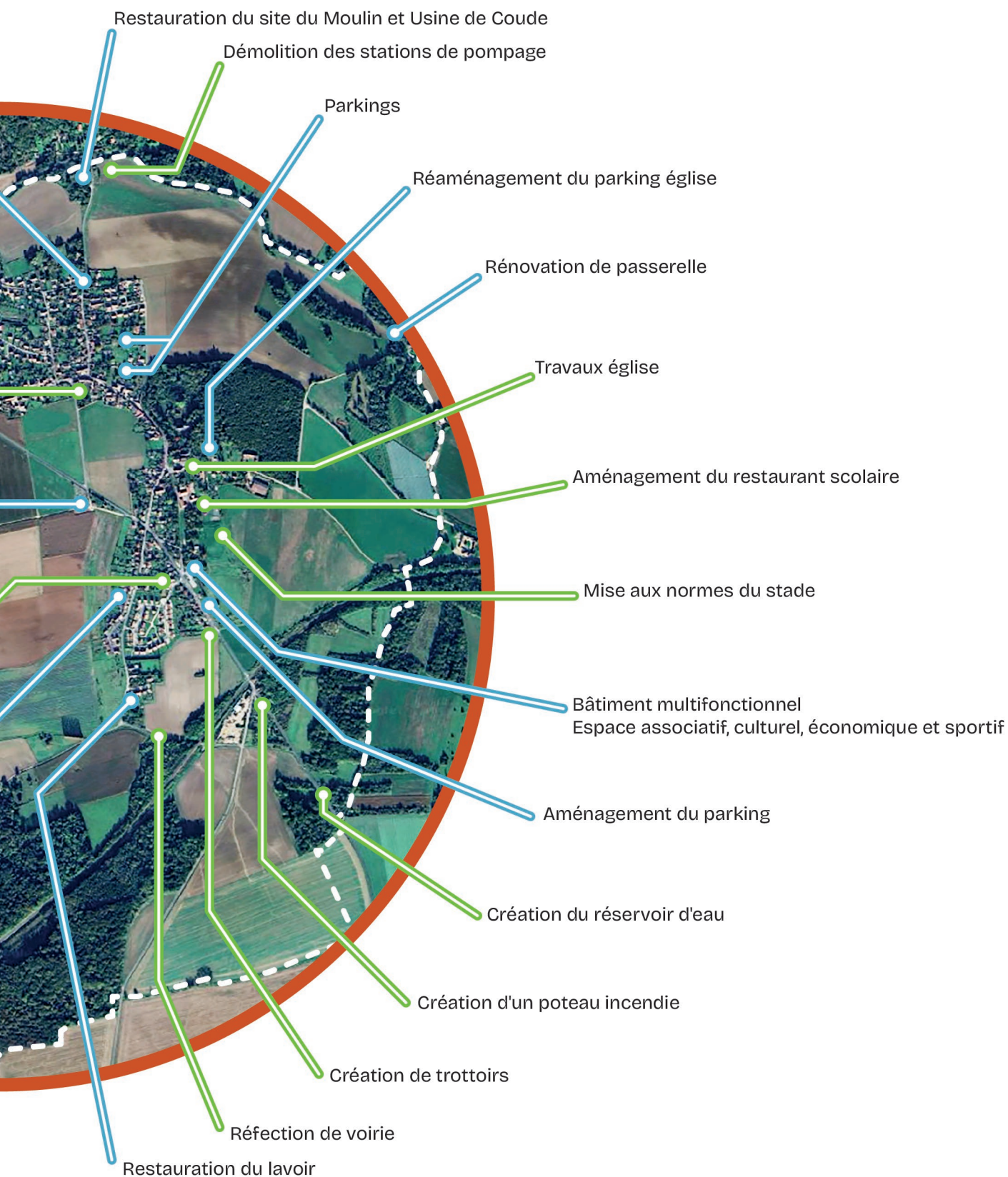
Carte des projets

BILAN 2020 / 2026



PROJETS RÉALISÉS

PROJETS EN COURS



L'école

Au cours de ce mandat, l'équipe municipale a œuvré avec détermination pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage au sein de l'école. Voici un aperçu des principales actions menées :

Ouverture de classes

En 2021, nous avons ouvert une nouvelle classe, accompagnée de l'achat de matériel pédagogique adapté pour favoriser l'apprentissage des élèves. Une seconde classe a été ouverte en 2024, avec l'acquisition de matériel en lieu et place de la salle de réunion.



Aménagement du restaurant scolaire

Nous avons réalisé des travaux d'aménagement, incluant l'installation de claustras et d'une clôture, ainsi qu'une étude acoustique pour améliorer le confort des enfants pendant les repas.

De plus, le mobilier de la cantine a été renouvelé pour offrir un cadre agréable.



Nouvelles technologies

L'école a bénéficié de l'achat de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et de PC portables pour les enseignants des classes élémentaires, favorisant ainsi l'intégration des outils numériques dans l'enseignement.



Modernisation des services

L'introduction du logiciel « Espace Famille » a permis la réservation et le paiement en ligne des repas, simplifiant ainsi les démarches pour les parents.

Nous avons également changé de fournisseur de cantine en lien avec notre Agglomération, afin de maîtriser les coûts et éviter une augmentation.

Infrastructures et services

La mise en place d'un poste d'AT-SEM supplémentaire en janvier 2021 a permis d'améliorer l'encadrement des enfants. De plus, un photocopieur indépendant a été acquis pour l'école, facilitant le travail des enseignants.

Activités périscolaires

Nous avons investi dans des jeux pour les enfants pendant le temps du midi, favorisant ainsi leur épanouissement. Cependant, nous avons dû fermer l'étude surveillée pour des raisons d'organisation.

Réorganisation des horaires

Les horaires de l'école ont été modifiés pour la rentrée 2021-2022, afin de mieux répondre aux besoins des familles et des élèves.

Mobilité

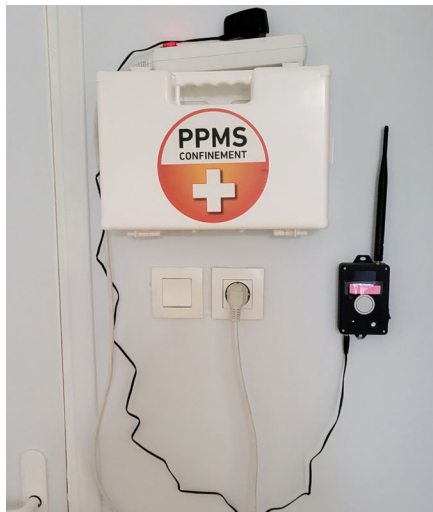
L'installation de supports à vélos a été réalisée pour encourager les modes de transports doux.

Nouvelle sectorisation

Une nouvelle sectorisation a été mise en place pour les collégiens, dorénavant c'est le collège de Faremoutiers qui les accueille.

Amélioration de la sécurité

Nous avons installé des dispositifs d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) avec la pose de films et de boîtes PPMS, garantissant la sécurité des élèves en cas d'urgence.



Espaces extérieurs

Un potager a été créé, accompagné du retrait d'une souche, de la pose de galets et de plantations, offrant aux enfants un espace de découverte et d'apprentissage en plein air.



Ces actions témoignent de notre engagement à offrir un cadre scolaire de qualité, propice à l'épanouissement et à la réussite de nos enfants.

Nous continuerons à travailler pour améliorer encore davantage notre école et répondre aux attentes des familles et des enseignants.

Les équipements sportifs

Au cours de ce mandat, l'équipe municipale a mis un point d'honneur à améliorer et à sécuriser nos équipements sportifs pour le bénéfice de tous les habitants. Voici un aperçu des principales actions menées :

Mise aux normes du stade

Nous avons entrepris des travaux de mise aux normes de notre stade, garantissant ainsi la sécurité des utilisateurs et la conformité avec les réglementations en vigueur.



Amélioration de l'aire de jeux

Dans le parc, nous avons procédé au remplacement d'un jeu sur ressort dans l'aire de jeux.



Ces actions illustrent notre engagement à promouvoir le sport et les activités de plein air au sein de notre commune. Nous continuerons à travailler pour développer et entretenir nos équipements sportifs, afin de répondre aux attentes de nos concitoyens et de favoriser un mode de vie actif et sain.

Les futurs parkings

Dans le cadre de notre engagement à améliorer la mobilité et l'accessibilité au sein de notre commune, plusieurs projets de création et de rénovation de parkings ont été initiés. Voici un aperçu des actions en cours :

Rénovation du parking de l'Église

La commune prévoit la rénovation du parking de l'Église. Cette initiative a pour objectif d'améliorer l'état de cet espace, d'optimiser son utilisation et de garantir un stationnement sécurisé pour les visiteurs et les usagers de ce lieu emblématique ainsi qu'aux usagers de l'école, la mairie, l'accueil de loisir, la maison du temps libre de notre commune.



Acquisition d'une parcelle Grande Rue

La commune a fait l'acquisition d'une parcelle située Grande Rue dans le but de créer un nouveau parking. Ce projet vise à répondre aux besoins croissants de stationnement dans notre village.

Ces projets témoignent de notre volonté d'améliorer les infrastructures de stationnement, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie pour nos concitoyens. Nous restons engagés à développer des solutions pratiques et durables pour répondre aux besoins de mobilité de notre communauté.

L'église saint-martin

L'église Saint-Martin de Dammartin-sur-Tigeaux, un élément central de notre patrimoine, est malheureusement fermée au public depuis le 3 mai 2023 en raison d'un désordre sur la toiture. Conscients de l'importance de ce bâtiment pour notre communauté, nous avons agi !

Les travaux d'urgence

Nous avons sollicité des demandes de subventions pour financer les travaux d'urgence, dont le coût s'élevait à 63 250 € H.T. Nous avons obtenu une enveloppe de subvention de la part du Département, couvrant 50% des coûts des travaux. Les travaux de réfection des toitures de la travée ouest de la nef ont été réalisés mi-septembre 2024, marquant une étape importante.

Ces efforts témoignent de notre engagement à préserver et valoriser notre patrimoine local, afin que l'église Saint-Martin puisse retrouver sa place au cœur de notre vie communautaire.



La suite des travaux

Parallèlement, la municipalité continue de chercher d'autres sources de financement pour poursuivre les travaux nécessaires.

À cet effet, le Conseil Municipal a délibéré le 27 mars 2024 pour solliciter de la Région Île-de-France le label « patrimoine d'intérêt régional ». Ce label valorise le patrimoine non protégé et offre la possibilité de déposer une demande d'aide au dispositif de soutien au patrimoine labellisé d'intérêt régional pour un projet de restauration et/ou de valorisation.

Le cimetière

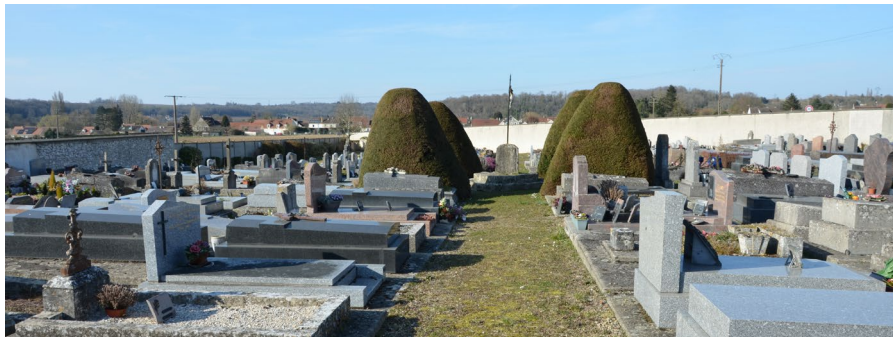
Dans le cadre

de notre engagement à améliorer les espaces de recueillement et à valoriser notre patrimoine, plusieurs projets ont été initiés concernant le cimetière de notre commune. Voici un aperçu des actions menées :

Végétalisation du cimetière

Nous avons entrepris un projet de végétalisation du cimetière, visant à embellir cet espace et à créer un environnement apaisant pour les familles et les visiteurs.

Cette initiative contribue à renforcer le caractère naturel et serein de ce lieu de mémoire.



Acquisition de parcelle

Dans le but d'agrandir le cimetière et d'assurer son développement futur, la commune a acquis une parcelle située à l'arrière du cimetière. Cette acquisition permettra d'anticiper les besoins en matière d'inhumation et d'améliorer l'accueil des familles.

Projet global pour le cimetière

Nous avons élaboré un projet ambitieux pour le cimetière, qui inclut plusieurs volets :

Création d'un parking : Pour faciliter l'accès au cimetière, un parking sera aménagé, permettant aux visiteurs de se garer en toute sécurité.

Îlot de fraîcheur : Un îlot de fraîcheur sera également créé, offrant un espace ombragé et agréable pour les familles lors de leurs visites.

Acquisition d'un logiciel de gestion : Pour optimiser la gestion du cimetière, nous avons prévu l'acquisition d'un logiciel dédié. Cet outil facilitera la gestion des concessions et des informations relatives aux défunts.

Aménagement intérieur et extérieur : Des travaux d'aménagement intérieur et extérieur seront réalisés pour améliorer l'esthétique et le confort de cet espace, garantissant ainsi un lieu de recueillement digne et respectueux.

Ces projets témoignent de notre volonté de faire du cimetière un lieu de mémoire et de sérénité, tout en répondant aux besoins des familles. Nous restons engagés à poursuivre ces initiatives pour le bien-être de notre communauté.

La mairie

Dans le cadre de notre engagement

à améliorer le service public et à moderniser nos infrastructures, plusieurs actions ont été mises en œuvre au sein de la mairie. Voici un aperçu des principales initiatives :

Inventaire et classement des archives

Nous avons fait appel à un archiviste pour réaliser un inventaire et le classement des archives de la mairie.

Cette démarche vise à préserver notre patrimoine documentaire et à faciliter l'accès aux informations pour les agents municipaux.

Changement d'horaire

Dans un souci d'améliorer l'accessibilité des services municipaux, nous avons modifié les horaires d'ouverture de la mairie.

Depuis, la mairie est ouverte le samedi matin, permettant ainsi aux habitants de venir effectuer leurs démarches administratives à des moments plus adaptés à leur emploi du temps.

Travaux de rénovation de la salle du Conseil

Des travaux de rénovation de la salle du Conseil ont été réalisés en mai 2025. Ces travaux visent à améliorer le confort et l'esthétique de cet espace, afin d'offrir un cadre agréable pour les réunions et les mariages.

Mise en place d'un écran en salle du Conseil

Pour moderniser nos réunions et améliorer la communication, un écran a été installé en salle du Conseil.

Cet équipement facilitera la présentation de documents et d'informations lors des séances, rendant nos échanges plus dynamiques et interactifs.



Ces actions illustrent notre volonté de rendre la mairie plus fonctionnelle et accueillante pour tous les habitants.

Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts pour améliorer les services publics et renforcer le lien entre la municipalité et ses administrés.

Les travaux de voirie

Au cours de ce mandat, la municipalité a engagé d'importants travaux de voirie pour améliorer la sécurité et le confort des usagers. Voici un aperçu des principales actions réalisées :

Bas de la Rue de la Vendée (72 897,60 € TTC)

Nous avons profité des travaux de la station d'épuration pour réaliser la réfection de cette portion de route, améliorant ainsi l'accès et la circulation dans ce secteur.



Effondrements de route

En août 2020 et 2022, nous avons dû faire face à des effondrements de route, ce qui a conduit à la mise en place d'une convention tripartite pour financer les réparations nécessaires. Ces travaux ont permis de restaurer la sécurité des voies affectées.

Réfection d'une partie de la Rue du Pont de Coude (16 104 € TTC)

Ce tronçon très abîmé a bénéficié de travaux de réfection.



Réfection d'un coussin Berleinois rue Saint Gobert (3 180 € TTC)

Nous avons procédé à la réfection du coussin Berleinois, un aménagement essentiel pour la sécurité routière.

La Ruelle Bourgoin (26 866,20 € TTC)

Nous avons commencé la réfection de cette voie avec l'installation d'un puisard pour collecter les eaux pluviales et nous avons fait le fond de forme de la voirie. Par la suite des points lumineux solaires seront installés et après la fin des constructions le tapis sera réalisé.

Création de trottoirs sur l'Avenue de la Gare (271 930,80 € TTC)

Dans le but de sécuriser les déplacements des piétons, des trottoirs ont été créés sur l'Avenue de la Gare. Le tapis de la voirie a été réalisé par le Département.



Réfection du carrefour Fontaine (16 142,40 € TTC)

Ce carrefour, endommagé par les inondations, a été réhabilité pour garantir la sécurité des usagers et améliorer la circulation.

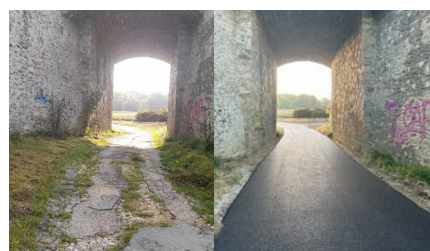


Réfection du Chemin de la Sente de Coude (34 271 € TTC)

Nous avons également procédé à la réfection de ce chemin, en intégrant la gestion des pluviales sur la partie communale, afin de prévenir les problèmes d'inondation et d'améliorer le drainage des eaux de pluie.

Réfection de la voie sous le Viaduc (74 728 € TTC)

Des travaux de réfection ont été réalisés sous le Viaduc pour garantir la sécurité des usagers et améliorer l'état de cette voie.



Campagne de rebouchage de trous (forfait à 5 040 € TTC)

Chaque année, nous menons une campagne de rebouchage de trous sur les routes afin de maintenir un bon état de la voirie et d'assurer la sécurité des usagers.

Le montant total des travaux de voirie s'élève à plus de 500 000 euros, témoignant de notre engagement à améliorer les infrastructures routières de notre commune. Nous avons également un projet à l'étude et en recherche de subventions pour la voirie du Hameau de Sainte Avoie.

L'éclairage public

Dans le cadre de notre engagement à améliorer le service public et à moderniser nos infrastructures, plusieurs actions ont été mises en œuvre au sein de la mairie.

Voici un aperçu des principales initiatives :

Enfouissement de l'éclairage

En 2023, nous avons réalisé la phase n°2 de l'enfouissement de l'éclairage public sur l'Avenue de la Gare. Ce projet vise à améliorer l'esthétique de la voirie tout en garantissant la sécurité des usagers. Un projet d'enfouissement de l'éclairage public est prévu pour septembre 2025 sur la Grande Rue la dernière partie non enfouie. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de continuer à moderniser notre réseau d'éclairage et d'améliorer l'environnement urbain.

À ce jour, la commune a réussi à enfouir 44% des réseaux en Moyenne Tension et 54% des réseaux en Basse Tension, un pas important pour plus de sécurité.



Modernisation de l'éclairage public

Nous avons également lancé un projet de modernisation de l'éclairage public avec la création de 3 points lumineux solaires sur le chemin de la Sente de Coude. Ce type d'éclairage durable contribue à réduire notre empreinte carbone tout en offrant une solution efficace pour l'éclairage des espaces publics. Un projet similaire est également en cours pour la Ruelle Bourgoin.

Étude pour la transition vers la LED

Une étude est actuellement en cours pour remplacer les derniers points lumineux en éclairages LED soit 80 points lumineux. Cette transition permettra non seulement de réduire la consommation d'énergie, mais aussi d'améliorer la qualité de l'éclairage dans nos rues, contribuant ainsi à la sécurité des usagers et à la valorisation de notre cadre de vie.

Ces actions témoignent de notre engagement à offrir un éclairage public de qualité, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins de notre communauté. Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts pour améliorer l'éclairage public et garantir la sécurité de tous.

Les finances

Au cours de ce mandat, l'équipe municipale a œuvré avec détermination et rigueur pour assurer une gestion saine et transparente des finances de la commune, tout en prenant des mesures concrètes pour maîtriser les dépenses et optimiser les ressources. Plusieurs actions ont été entreprises dans le cadre de la politique financière de la municipalité, afin de garantir un développement harmonieux et respectueux des capacités budgétaires de la commune.

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux

L'une des priorités de la municipalité a été de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. En dépit des défis économiques et des besoins croissants, l'équipe municipale a choisi de maintenir une fiscalité stable pour les habitants de la commune, en s'efforçant de maîtriser les dépenses tout en maintenant la qualité des services publics.

Recensement et classement de la voirie pour la DGF

Un travail minutieux de recensement et de classement de la voirie a été réalisé, dans le but d'optimiser l'allocation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de faciliter l'accès à des financements publics pour la réfection et l'entretien des infrastructures communales.

Chasse aux impayés cantine

Afin de lutter contre les impayés et d'assurer la bonne gestion des services publics, des actions ciblées ont été mises en place concernant les paiements des services de cantine. Des pénalités de retard ont été appliquées, afin de rappeler l'importance du respect des délais de paiement et d'assurer l'équilibre du budget communal.

Changement d'assurance

Enfin, un changement d'assurance a été opéré, dans une logique d'optimisation des coûts tout en assurant une couverture adaptée aux besoins de la commune et de ses services. Cette démarche a permis de réaliser des économies tout en maintenant une couverture adéquate pour la collectivité.

En conclusion, grâce à une gestion proactive et rigoureuse, l'équipe municipale a su garantir la stabilité financière de la commune tout en poursuivant des projets ambitieux au service de la population, sans augmenter les impôts locaux et en optimisant les financements externes.

Demandes de subvention

De plus, les demandes de subventions ont été activement poursuivies et bien structurées dans le cadre des dispositifs de financement externes, tels que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), le FER (Fonds d'Équipement Rural), les Amendes de Police, et la Région. Ces démarches ont permis de soutenir les projets d'investissement de la commune sans recourir à l'endettement.

L'entretien des bâtiments

Au cours de ce mandat, la municipalité a mis en œuvre plusieurs actions importantes pour garantir la bonne gestion et l'entretien des bâtiments communaux. Ces interventions ont visé à préserver le patrimoine communal tout en améliorant les conditions d'utilisation des équipements publics pour les habitants.

La Rotonde

La rénovation de la Rotonde, un bâtiment symbolique de la commune, a fait peau neuve avec l'étanchéité de la toiture pour la rendre plus fonctionnelle.



La Maison du Temps Libre

Une attention particulière a été portée à la Maison du Temps Libre, un lieu central pour la vie associative de notre commune. Un nouveau règlement de fonctionnement a été mis en place afin de clarifier et d'encadrer les conditions d'utilisation des locaux. Un investissement a été effectué avec l'achat de matériel nécessaire à la modernisation de la cuisine. Enfin, une nouvelle gestion des locations a été instaurée pour améliorer l'organisation et faciliter l'accès aux différentes associations et habitants souhaitant utiliser cet espace.

2022	2023	2024
16 familles ont loué	16 familles ont loué	17 familles ont loué
11 réservations associatives	17 réservations associatives	14 réservations associatives

Démolition des stations de pompage vétustes

Les stations de pompage, devenues vétustes et dangereuses, ont fait l'objet d'une démolition. Ces infrastructures, obsolètes et non conformes, représentaient un risque pour la sécurité publique. Leur destruction a permis de libérer de l'espace et de réduire les risques liés à leur présence sur le territoire communal.



Nettoyage des toitures et changement des gouttières

Dans une optique de préservation et de maintenance préventive, des travaux de nettoyage des toitures ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux. Cette opération a permis de garantir l'étanchéité des structures et d'éviter les infiltrations d'eau. De plus, le remplacement des gouttières obsolètes a été effectué sur certains bâtiments, assurant ainsi une gestion efficace des eaux pluviales et prévenant les dégradations à long terme.

En conclusion, ces actions d'entretien et de rénovation ont permis de préserver le patrimoine bâti de la commune tout en offrant des équipements fonctionnels, sûrs et modernes au service des habitants. L'engagement de la municipalité dans la gestion des bâtiments communaux a ainsi contribué à maintenir un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous.

L'assainissement

Nous avons travaillé avec l'Agglomération en charge de la compétence dans l'amélioration continue des infrastructures de la commune, plusieurs actions ont été entreprises durant ce mandat afin de garantir un assainissement de qualité, respectueux des normes environnementales et de santé publique.

Vérification des tampons avec le délégataire SAUR

Dans le cadre de la gestion de l'assainissement, la municipalité a mandaté le délégataire SAUR, mandaté par notre Agglomération, pour effectuer la vérification des tampons d'assainissement. Ces interventions ont permis de garantir que les tampons sont en bon état, correctement positionnés et fonctionnels, afin de prévenir les risques d'incidents et d'assurer une gestion optimale du réseau d'assainissement.

Création d'une nouvelle station d'épuration

Un projet majeur de création d'une nouvelle station d'épuration a été mis en œuvre par notre Agglomération pour répondre aux besoins croissants de notre commune en matière d'assainissement. Cette station, moderne et efficace, permet de traiter les eaux usées de manière plus performante et respectueuse de l'environnement. Elle a été conçue pour garantir une meilleure qualité de l'eau rejetée et contribuer à la préservation de nos ressources naturelles. Ce nouvel équipement répond ainsi aux exigences de la réglementation tout en permettant d'anticiper les besoins futurs de la commune.



En conclusion, ces initiatives renforcent la qualité et la durabilité du système d'assainissement communal, contribuant ainsi à un environnement plus sain et à une gestion plus responsable des eaux usées.

La défense incendie

La sécurité des habitants et la protection de notre territoire contre les risques d'incendie sont des priorités pour la municipalité. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées durant ce mandat pour renforcer notre dispositif de défense incendie et garantir une réponse rapide et efficace en cas de besoin.

Construction d'un réservoir en remplacement du château d'eau

Suite à la fermeture du château d'eau en octobre 2014, la commune et le Syndicat de l'eau potable (le SMAAEP) ont travaillé à la construction d'un réservoir pour assurer un approvisionnement en eau suffisant pour la lutte contre les incendies. Ce réservoir, situé à un emplacement stratégique, permet de garantir un stockage d'eau adapté aux besoins des services d'incendie et aux interventions d'urgence. Sa mise en place contribue à renforcer la résilience du système de défense incendie de la commune.



Construction du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie

Un travail important a été réalisé pour la construction du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDI). Ce document stratégique, élaboré en concertation avec les services compétents, définit les priorités et les moyens nécessaires pour assurer une couverture efficace du territoire en matière de lutte contre les incendies. Il permet ainsi de structurer et de planifier les interventions en cas d'incident majeur, en tenant compte des spécificités géographiques et des enjeux de sécurité.

Installation d'un nouveau poteau incendie sur la D20

Dans le cadre du renforcement du maillage du réseau de défense incendie, un nouveau poteau incendie a été installé près du passage à niveau sur la D20. Cette installation vise à améliorer la couverture du secteur.

En conclusion, ces actions renforcent significativement la capacité de notre commune à faire face aux risques d'incendie. Grâce à une gestion proactive et un investissement dans les infrastructures essentielles, la sécurité des habitants et la protection du patrimoine sont garanties.

La tarification de l'eau

La gestion de la tarification de l'eau est un enjeu important pour la municipalité, tant pour garantir un service de qualité aux habitants que pour assurer la pérennité du système de distribution et d'assainissement.

Plusieurs actions ont été entreprises au cours de ce mandat pour répondre aux préoccupations des usagers et améliorer la transparence et l'équité des tarifs.

Organisation d'une réunion publique

Dans un souci de transparence et d'écoute, une réunion publique a été organisée avec les services (l'Agglomération en charge de l'assainissement et le Syndicat de l'eau potable le SMAAEP en charge de l'eau potable) pour présenter aux habitants les enjeux liés à la tarification de l'eau, ainsi que les évolutions prévues pour le service. Cette rencontre a permis d'informer les usagers sur les choix tarifaires et d'échanger directement avec eux, favorisant ainsi une meilleure compréhension des décisions prises.



Négociation avec le Syndicat de l'eau potable (SMAAEP) pour la baisse de la majoration

L'un des points essentiels de ce mandat a été la négociation avec le Syndicat de l'eau potable (SMAAEP) pour obtenir une baisse de la majoration appliquée à notre commune. Grâce à ces négociations, un accord a été trouvé permettant de réduire cette majoration jusqu'à sa suppression, et ainsi d'alléger la facture pour les usagers. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'améliorer le pouvoir d'achat des habitants tout en maintenant un service de qualité.

Harmonisation tarifaire avec l'agglomération pour le tarif assainissement

Nous sommes désormais dans la dernière ligne droite de l'harmonisation tarifaire avec l'agglomération concernant le tarif de l'assainissement. Cette harmonisation vise à mettre en place une tarification équitable et cohérente sur l'ensemble du territoire intercommunal, afin d'assurer une gestion optimale des services d'assainissement tout en respectant les capacités budgétaires des foyers.

En conclusion, ces actions témoignent de la volonté de la municipalité de maintenir un tarif juste et adapté pour les usagers tout en poursuivant la modernisation et l'amélioration continue des services de distribution d'eau et d'assainissement. La concertation et la négociation avec les acteurs locaux et intercommunaux ont été essentielles pour répondre aux attentes des habitants et garantir la pérennité de nos infrastructures.

La sécurité

La sécurité des habitants et la préservation de l'intégrité de notre commune ont été au cœur des préoccupations de la municipalité tout au long de ce mandat. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer la sécurité publique, la gestion des risques et la protection des infrastructures. Voici les principales actions réalisées :

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un travail de mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde a été réalisé pour garantir une réponse rapide et coordonnée en cas de catastrophe naturelle, industrielle ou tout autre événement majeur. Cette révision a permis d'actualiser les procédures d'alerte, d'évacuation et de soutien à la population.

Création du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Dans le cadre de la gestion des risques, un DICRIM a été créé pour informer les habitants des risques majeurs qui peuvent affecter notre territoire (inondations, risques industriels, etc.). Ce document, accessible à tous, permet à chaque citoyen de connaître les mesures à prendre en cas d'urgence et les procédures de sécurité à suivre.

Convention pour le dispositif « Participation citoyenne »

Une convention a été signée pour mettre en place le dispositif « Participation citoyenne », qui favorise la collaboration entre les forces de gendarmerie, la municipalité et les citoyens. Ce programme permet de renforcer la vigilance de la population en matière de sécurité, en encourageant la remontée d'informations concernant d'éventuelles anomalies ou comportements suspects.



Remplacement de l'armoire extérieure du défibrillateur

Pour garantir l'efficacité et la sécurité des interventions d'urgence, l'armoire extérieure du défibrillateur a été remplacée. Cette nouvelle installation permet une meilleure protection de l'appareil, qui reste accessible en toute sécurité, 24h/24 et 7j/7.



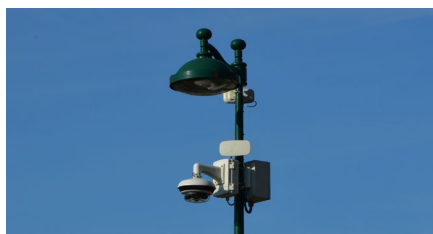
Installation d'un système de vidéoprotection

Un dispositif de vidéoprotection a été installé, comprenant 25 caméras réparties sur la commune, offrant ainsi 52 vues de surveillance. Ce système permet d'améliorer la sécurité publique et de prévenir les actes de délinquance.



Démolition du pont de Prémol à la Butte aux Bergers par la SNCF

La SNCF a procédé à la démolition du pont de Prémol, un ouvrage vétuste et potentiellement dangereux. Cette opération a permis d'éliminer un risque d'insécurité pour les usagers du train.



Diagnostic du Pont de Coude et de la passerelle verte à Prémol

Un diagnostic de sécurité a été lancé pour évaluer l'état du Pont de Coude et de la passerelle verte à Prémol. Cette évaluation va permettre de planifier les travaux nécessaires pour garantir la sécurité et la durabilité à long terme de la passerelle verte. Pour le Pont de Coude nous sommes en discussion avec la commune voisine pour envisager la démolition et la reconstruction.



Installation de barrières rue de la Fontaine pour sécuriser une sente du lotissement

Afin de sécuriser une sente dans le lotissement, des barrières ont été installées rue de la Fontaine. Cette mesure vise à éviter tout risque d'accident et à garantir la sécurité des piétons, notamment des enfants.

Réalisation d'une étude de mobilité par le CEREMA avec l'appui de l'ANCT

Une étude de mobilité a été menée en collaboration avec le CEREMA et l'appui de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), afin d'optimiser les déplacements sur le territoire. Cette étude vise à identifier les besoins en matière de transport et de mobilité, en prenant en compte les enjeux de sécurité et d'accessibilité pour tous.

Réalisation d'une étude de ruissellement par le SMAGE

Une étude de ruissellement a été réalisée en collaboration avec le SMAGE (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Gestion de l'Eau) afin d'analyser les risques d'inondations sur notre territoire et de proposer des solutions adaptées pour limiter les impacts liés aux intempéries.

Réfection de la structure de l'arrêt de bus rue Jacob

Un travail de réfection a été réalisé sur la structure de l'arrêt de bus rue Jacob, afin de rendre cet équipement plus sûr pour les usagers.



Ces initiatives en matière de sécurité témoignent de l'engagement de la municipalité à assurer un cadre de vie sécurisé pour tous les habitants. Qu'il s'agisse de la mise à jour des plans de sauvegarde, de l'amélioration des infrastructures ou du renforcement de la vidéoprotection, chaque action a été pensée pour anticiper les risques et renforcer la tranquillité publique.

Le centre communal d'action sociale (ccas)

Le CCAS a joué un rôle clé tout au long de ce mandat en offrant un soutien essentiel aux habitants, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés sociales, sanitaires ou économiques. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer les services aux citoyens et faciliter l'accès à des aides adaptées à leurs besoins. Voici un aperçu des actions entreprises :

Création d'une permanence CCAS tous les 1^{ers} samedis de chaque mois

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, une permanence du CCAS a été instaurée le premier samedi de chaque mois. Cette initiative permet aux citoyens d'avoir un accès direct à l'équipe du CCAS pour toute question ou demande d'aide sociale, d'information sur les droits ou d'orientation vers les services compétents. Ce créneau dédié a été conçu pour être plus accessible, notamment pour ceux qui ne peuvent se déplacer durant les horaires classiques d'ouverture.

Transport hebdomadaire à Crécy-la-Chapelle

Un transport hebdomadaire vers Crécy-la-Chapelle a été maintenu pour faciliter les déplacements des personnes n'ayant pas de moyens de transport personnels. Ce service, réservé aux personnes âgées ou à mobilité réduite, permet de faire des courses.

Portage des repas à domicile

Un service de portage des repas à domicile a été maintenu pour soutenir les personnes âgées, handicapées ou en situation de dépendance. Ce service essentiel permet à ces personnes de continuer à vivre chez elles tout en bénéficiant de repas équilibrés et adaptés à leurs besoins. Le portage des repas est un véritable soutien au quotidien, garantissant ainsi la sécurité alimentaire et le bien-être des bénéficiaires.

Les actions menées par le CCAS durant ce mandat témoignent de l'attention portée aux plus fragiles et de l'engagement de la municipalité pour favoriser l'inclusion et l'autonomie des habitants. Ces services visent à améliorer le quotidien des personnes en situation de vulnérabilité, en leur offrant une assistance et un accompagnement adaptés à leurs besoins spécifiques. Le CCAS demeure un pilier fondamental pour la solidarité locale et continuera à être une ressource essentielle pour tous ceux qui en ont besoin.

Villages d'Avenir

En 2023,

Dammartin-sur-Tigeaux a obtenu le label «Villages d'Avenir», cette reconnaissance nous permet d'être soutenus techniquement et financièrement dans trois projets clés qui façonnent l'avenir du village :

- la réhabilitation d'une friche industrielle,
- la gestion des eaux pluviales,
- le réaménagement du Hameau Lafayette.

Le personnel municipal

La gestion du personnel municipal est une priorité pour garantir le bon fonctionnement des services publics locaux. Au cours de ce mandat, plusieurs actions ont été entreprises pour évaluer, ajuster et renforcer les équipes en fonction des besoins de la commune, tout en prenant en compte la santé et les départs en retraite des agents.

Audit du personnel

Un audit complet du personnel a été réalisé pour évaluer les effectifs et les compétences de chaque agent, dans le but d'optimiser l'organisation et d'identifier les besoins en matière de renfort ou de réorganisation.

État des effectifs de la commune

Depuis la rentrée 2024 et sur l'année 2025 la commune a une certaine stabilité de ses effectifs après des départs (retraites et mutation), la commune compte 14 agents en activité.

Le personnel municipal est un atout majeur pour la commune. Bien que des départs aient eu lieu et que des absences aient réduit l'effectif, des efforts continus sont faits pour assurer la pérennité des services et le bien-être des agents. L'audit du personnel et la recherche de nouveaux profils, notamment un Volontaire Territorial en Administration (VTA), permettent de préparer l'avenir et de garantir une gestion optimale des ressources humaines. L'objectif reste d'assurer un service public de qualité pour tous les habitants tout en veillant à un environnement de travail harmonieux pour les agents.

Les associations

Les associations jouent un rôle fondamental dans la dynamique de la commune, qu'il s'agisse d'activités culturelles, sportives, sociales, mémorielles ou solidaires. La municipalité a toujours soutenu activement ces structures, non seulement par des subventions financières, mais aussi par des actions concrètes visant à les accompagner dans leur développement et leur pérennité.

Achats de barnums et panneaux associatifs

Dans un souci de soutien logistique, des barnums ont été achetés pour permettre aux associations d'organiser des événements en extérieur. De plus, des panneaux associatifs ont été installés, offrant aux associations un moyen de communication efficace pour informer les habitants de leurs activités, événements et actualités.



Arrêt de certaines associations et arrivée d'une nouvelle

Malheureusement, ce mandat a également été marqué par la fermeture de deux associations : Les Lutins et Le Café associatif, des pertes qui ont affecté la vie associative locale. Toutefois, un nouvel élan a été donné avec l'arrivée d'une nouvelle association, Le Club des Chevronnés, qui enrichit désormais le tissu associatif de la commune.

BAFA organisé par l'association Familles Rurales

Dans un souci de soutenir les jeunes de la commune, la municipalité a apporté une participation financière pour permettre aux Dammartinois de suivre la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Cette aide a permis à plusieurs jeunes d'accéder à cette formation, favorisant ainsi leur insertion professionnelle et leur engagement dans l'animation d'activités pour enfants et jeunes.

Les associations sont un pilier essentiel de notre commune, et la municipalité reste déterminée à soutenir leur fonctionnement, leur pérennité et leur développement. Malgré les défis rencontrés, comme les fermetures de certaines associations, l'arrivée de nouvelles initiatives et le soutien apporté aux événements et aux projets locaux témoignent de la vitalité et de la solidarité qui caractérisent notre territoire. La commune continuera d'accompagner ces acteurs importants de la vie locale, en mettant à leur disposition les ressources nécessaires pour qu'elles puissent prospérer et contribuer à la richesse de notre communauté.

Soutien aux associations par des subventions et un accompagnement direct

Outre les subventions annuelles, la municipalité a apporté un soutien actif aux associations en difficulté, tant sur le plan financier qu'organisationnel. Par exemple, l'association Dammartin Animation a été accompagnée pendant 10 mois dans la recherche d'un nouveau bureau. Cette aide a permis de maintenir l'association en activité et d'assurer la continuité de ses événements. Un autre exemple est celui du festival DAMFEST. La commune a été fortement impliquée dans la recherche de partenaires financiers pour pérenniser cet événement, contribuant ainsi à la valorisation de la culture locale et au dynamisme du territoire.

La communication

La communication avec les habitants est une priorité de la municipalité afin de garantir une transparence totale, favoriser la participation citoyenne et maintenir une information fluide et régulière. Au cours de ce mandat, plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer le lien avec la population et améliorer l'accessibilité des informations.

Rédaction du journal communal «Le Dammart'Info»

Le journal communal Le Dammart'Info a été réédité de manière plus régulière afin de tenir les habitants informés des événements, travaux, projets et actions en cours. Ce journal est désormais un outil clé pour la diffusion des informations locales, permettant à chacun de suivre l'actualité de la commune et de mieux comprendre les initiatives municipales.



Mise en place de «mesalertes.fr»

Afin d'améliorer la réactivité de la commune face aux urgences ou à des informations importantes, le dispositif «Mes Alertes» a été instauré. Il permet aux habitants de recevoir des notifications par SMS ou email concernant des événements imprévus, comme des coupures d'eau et des fermetures de routes.

Mise en place du Panneau Pocket

Le Panneau Pocket a été mis en place pour offrir aux Dammartinois un moyen simple et rapide d'accéder à toutes les informations locales en temps réel.

Remise en route de notre page Facebook et création d'Instagram

Pour toucher un plus large public et rendre l'information plus accessible, la page Facebook de la commune a été remise en route, et un compte Instagram a également été créé. Ces plateformes permettent une communication plus directe et visuelle, en particulier avec les jeunes générations, tout en favorisant une interaction régulière avec les habitants.

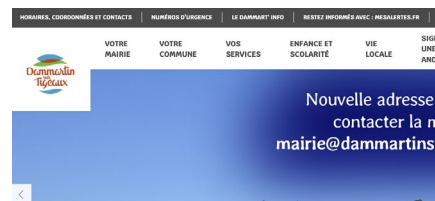


Organisation de réunions publique

Des réunions publiques ont été organisées sur des sujets importants tels que la tarification de l'eau, l'adressage et la vidéoprotection. Ces réunions ont permis de présenter les projets en cours et de recueillir les avis et préoccupations des habitants, contribuant ainsi à une prise de décision plus partagée et éclairée.

Refonte et mise à jour du site internet de la commune

Le site internet de la commune a été refondu et mis à jour pour le rendre plus intuitif et accessible. La nouvelle version offre une navigation améliorée, permettant à chaque habitant de trouver facilement les informations qu'il recherche, qu'il s'agisse de démarches administratives, d'actualités locales ou d'informations pratiques.



Conseils municipaux ouverts au public et «L'Expérience Communale»

Les conseils municipaux sont publics, permettant à tout citoyen intéressé d'assister à ces réunions et de suivre les délibérations. Pour la dernière année du mandat (2025), la commune a lancé «l'expérience communale», un projet novateur consistant à inviter des habitants à participer aux réunions d'équipe et aux commissions de travail. L'objectif est de leur faire découvrir le rôle des élus, le fonctionnement des décisions et d'obtenir leur point de vue pour enrichir les débats et décisions.

L'amélioration de la communication avec les habitants a été une priorité durant ce mandat. Grâce à une meilleure régularité de l'information, à l'utilisation de supports numériques modernes et à l'organisation de réunions publiques, la municipalité a pu renforcer le dialogue avec la population et offrir un accès direct et transparent à toutes les informations. Le dispositif «l'expérience communale» incarne également une volonté d'inclure davantage les habitants dans les processus décisionnels, pour une commune plus participative et plus proche de ses citoyens.

Les services techniques

Les services techniques

de la commune sont au cœur de l'entretien et de l'amélioration de notre cadre de vie. Tout au long de ce mandat, plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer l'efficacité de ces services et offrir aux habitants un environnement plus agréable et fonctionnel.

Rétrocession de la compétence service technique en 2020

Depuis 2020, la commune a récupéré la compétence des services techniques, permettant ainsi une gestion plus directe et adaptée des différentes missions d'entretien et de maintenance des infrastructures. Cette rétrocession a permis à la municipalité de mieux maîtriser l'organisation, la qualité et la réactivité des services techniques, tout en favorisant une gestion de proximité.

Achat d'un bâtiment pour installer les services techniques

Pour répondre à la nécessité de disposer d'un espace fonctionnel, un bâtiment a été acheté pour y installer les services techniques.

Location d'un emplacement pour le stockage du matériel

En complément de l'achat du bâtiment, la commune a loué un emplacement supplémentaire pour le stockage du matériel nécessaire aux interventions des services techniques.

Contrat d'apprentissage durant 2 ans

Afin de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes, la commune a accueilli un apprenti durant deux ans pour lui permettre de passer le CAP. Ce contrat d'apprentissage a non seulement permis à un jeune de se former sur le terrain, mais aussi d'apporter un soutien supplémentaire aux équipes des services techniques pendant cette période.

Achat de matériels spécialisés

Pour améliorer la réactivité et l'efficacité des interventions, plusieurs équipements ont été achetés, notamment un tracteur, une remorque, un saloir pour la gestion des routes en hiver, un plateau, du matériel de désherbage et un broyeur. Ces achats ont permis aux services techniques de mieux répondre aux besoins d'entretien et de gestion des espaces publics, tout en assurant une maintenance préventive efficace.



Installation de 25 poubelles dans le village

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la propreté de la commune, 25 poubelles ont été installées par nos agents dans le village.



Entretien des routes, chemins et infrastructures

Les services techniques ont effectué un entretien régulier des routes, des chemins (comme celui de Villecoupé), des fossés et des plantations. Ces interventions sont essentielles pour maintenir la sécurité et la praticité des voies de circulation, tout en garantissant un cadre de vie agréable pour les habitants. Les équipes ont également assuré des travaux d'aménagement et de réhabilitation pour améliorer l'accès et la sécurité des zones rurales et urbaines.

Les services techniques ont fait l'objet d'une attention particulière au cours de ce mandat, avec des investissements importants dans le matériel et les infrastructures nécessaires pour garantir un entretien optimal de la commune. Grâce à une gestion plus autonome depuis la rétrocession de la compétence en 2020, et à des projets comme l'achat de bâtiments ou l'acquisition de nouveaux équipements, la municipalité a su améliorer la qualité des services rendus aux habitants. Ces actions ont permis de maintenir une commune propre, bien entretenue et agréable à vivre pour tous.

Le marché local

Le marché local est un lieu de rencontre essentiel pour les habitants de la commune et les producteurs locaux. Depuis son ouverture, il est devenu un véritable point de convivialité et de soutien à l'économie locale. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer son attrait et sa fonctionnalité au fil des années.

Ouverture du marché en octobre 2021

Le marché local a débuté en octobre 2021, offrant ainsi aux habitants un espace dédié aux produits frais et aux spécialités locales. Cette ouverture a été un grand pas pour la commune, en permettant aux producteurs locaux de venir directement proposer leurs produits et aux habitants d'accéder à une offre diversifiée de qualité à proximité de chez eux. Ce marché est rapidement devenu un rendez-vous hebdomadaire incontournable.



Installation de la borne électrique pour les exposants du marché en 2022

Dans une démarche d'amélioration des conditions de travail des exposants une borne électrique a été installée en 2022.

La fête du Beaujolais pour célébrer l'anniversaire du marché

Pour marquer l'anniversaire du marché, la fête du Beaujolais a été organisée comme un moment de convivialité et de célébration. Cet événement a permis de réunir les habitants et les producteurs autour d'une dégustation festive, tout en mettant en valeur le marché local et son rôle dans la vie de la commune. Ce fut l'occasion de souligner l'importance du marché pour la dynamique économique et sociale du territoire.

Le marché local, ouvert en 2021, a rapidement trouvé sa place dans le quotidien des Dammartinois. Grâce à des initiatives comme l'installation de la borne électrique pour les exposants et des événements comme la fête du Beaujolais, la commune a su renforcer ce lieu de convivialité et de commerce.

Le parc

Le parc est un lieu de détente et de loisirs prisé par les habitants. Tout au long de ce mandat, plusieurs actions ont été entreprises pour préserver la beauté du site, renforcer sa fonctionnalité et garantir sa sécurité.

Tempête du 19 juin 2021

La tempête du 19 juin 2021 a lourdement impacté notre parc, entraînant la perte de 18 arbres. Cet événement a mis en évidence la nécessité de préserver et d'entretenir régulièrement notre patrimoine arboré. Toutefois, cette situation a aussi permis de repenser la gestion du parc pour renforcer sa résilience face aux conditions climatiques extrêmes.



Diagnostic des arbres du parc et suivi de l'état des arbres

Afin de garantir la sécurité des visiteurs et de préserver la santé des arbres, un diagnostic des arbres a été réalisé dans le parc. Ce suivi régulier permet d'identifier les arbres nécessitant une attention particulière, que ce soit pour des raisons de santé ou de sécurité. Grâce à ce diagnostic, la commune veille à la gestion optimale de ses espaces verts et à la prévention des risques.

Installation de tables de pique-nique dans le parc

Dans un souci d'améliorer le cadre de vie et d'offrir aux habitants un espace convivial pour leurs loisirs, des tables de pique-nique ont été installées dans le parc.

Le parc a connu plusieurs défis, notamment après la tempête de juin 2021, mais des actions concrètes ont été mises en place pour préserver et améliorer ce lieu de détente. Le diagnostic des arbres et l'entretien régulier des installations permettent de maintenir un environnement sécurisé et agréable pour les habitants. L'ajout de tables de pique-nique renforce également l'attractivité du parc, offrant ainsi un cadre idéal pour la détente en plein air.



Entretien des bancs du parc

La journée citoyenne de juin 2023 a amorcé l'entretien des bancs et notre agent a terminé ce travail. Ces travaux ont pour but d'assurer le confort des promeneurs et de garantir que le parc reste un lieu agréable et accessible pour tous.

Nos évènements

Tout au long du mandat, la commune a organisé de nombreux évènements visant à renforcer le lien social, à valoriser la mémoire collective et à encourager la participation citoyenne. Ces moments de rassemblement ont permis de fédérer les habitants autour de valeurs communes et de renforcer la convivialité.



Cérémonie de plantation d'un arbre pour le mois de naissance

Chaque année, la cérémonie de plantation d'un arbre a été organisée en l'honneur des enfants nés durant l'année. Ce geste symbolique permet de marquer la naissance de chaque enfant dans la commune, tout en contribuant à l'enrichissement du patrimoine arboré local.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants pour 2025

En juin 2025, la commune a organisé la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, un moment pour intégrer les nouvelles familles et habitants de la commune. Cet événement a permis de renforcer les liens sociaux et d'informer les nouveaux Dammartinois sur les services et les spécificités locales.

Cérémonie de remise des colis des anciens avec un concert

Pour marquer la fin d'année, la cérémonie de remise des colis des anciens est accompagnée maintenant d'un concert. Cet événement, toujours très attendu, est un moment de convivialité envers nos aînés.



Cérémonie du 19 mars

Les cérémonies du 19 mars, dédiées à la commémoration du cessez-le-feu en Algérie et à la mémoire des victimes, ont permis de rendre hommage à l'histoire et à la mémoire collective.

Cérémonie du 8 mai

Les cérémonies du 8 mai, commémorant la victoire de 1945, sont un temps fort pour rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté.

Cérémonie du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre, en mémoire de la fin de la Première Guerre mondiale et des soldats tombés au combat, permettent de maintenir vivante la mémoire des héros de notre histoire.



La Journée Citoyenne

Dans un esprit de solidarité et de préservation de notre cadre de vie, la journée citoyenne a été organisée avec le Dammartin Propre. Les habitants se réunissent pour un grand nettoyage du village, participant à l'entretien des espaces publics. L'évènement est complété par un repas convivial et des ateliers participatifs comme la création d'hôtels à insectes, l'entretien du lavoir et du terrain de pétanque, et la remise en peinture des grilles. Ces journées sont des exemples de solidarité et d'engagement des Dammartinois pour l'amélioration de leur cadre de vie.



Les événements organisés tout au long de ce mandat ont renforcé le sentiment d'appartenance à la commune et ont permis de vivre des moments conviviaux, enrichissants et respectueux de notre histoire collective. Que ce soit pour célébrer des moments historiques, honorer nos aînés ou mobiliser les habitants autour de projets participatifs, chaque événement a contribué à faire de notre commune un lieu de vie plus solidaire et plus dynamique.

L'adressage

CHEMIN
du LAMBOIS

Nous avons fait de l'amélioration de l'adressage une priorité afin de garantir une meilleure lisibilité et une gestion plus efficace des services communaux.

IMPASSE
du VERGER

Cette démarche a été lancée pour répondre aux besoins croissants de nos habitants, faciliter l'accès des secours, des services postaux et des prestataires, et renforcer la sécurité sur notre territoire.

IMPASSE
des JARDINS

Dans un premier temps, nous avons entrepris une révision complète de la numérotation des rues et des habitations.

RUE
de la FERME

Ce travail minutieux a permis de clarifier les adresses existantes et d'éviter toute confusion.

IMPASSE
du GRAND MORIN

Dans un second temps, nous avons travaillé sur la dénomination des rues, en apportant des changements nécessaires et en créant de nouveaux noms pour certaines voies, afin de refléter plus fidèlement l'identité de notre commune.

ALLÉE
du PARC

Enfin, pour assurer la transparence et vous tenir informés des avancées, nous avons organisé une réunion publique dédiée à ce projet.

PLACE
de L'ÉGLISE

CHEMIN
du CIMETIÈRE

Ce fut l'occasion de présenter le travail effectué par l'équipe municipale, d'expliquer les choix réalisés, et de répondre aux questions des habitants. Grâce à ces actions, l'adressage de notre commune a été modernisé,

ce qui a permis d'améliorer l'efficacité des services tout en garantissant une meilleure sécurité pour tous.

Les transports

Les transports

sont un enjeu majeur pour la mobilité des habitants, en particulier pour ceux qui n'ont pas d'autres moyens de déplacement. Tout au long du mandat, plusieurs actions ont été mises en place pour améliorer l'offre de transports et favoriser la mobilité des Dammartinois, tout en répondant aux besoins spécifiques de la commune.

Mise en place du Transport à la Demande (TàD) vers Crécy à partir du 1^{er} août 2022

Depuis le 1^{er} août 2022, la commune a mis en place un Transport à la Demande (TàD) permettant aux habitants de se rendre à Crécy-la-Chapelle plus facilement et selon leurs besoins. Ce service a été conçu pour offrir une solution aux collégiens qui étaient sectorisés sur le collège de Crécy-la-Chapelle.

Réalisation d'une étude de mobilité avec CEREMA et l'ANCT

Afin de mieux comprendre les besoins en matière de transport et d'identifier des solutions pour améliorer l'accès aux services et équipements, la commune a réalisé une étude de mobilité en collaboration avec le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Cette étude a permis de poser un diagnostic précis des besoins en mobilité et d'envisager des solutions adaptées pour l'avenir.

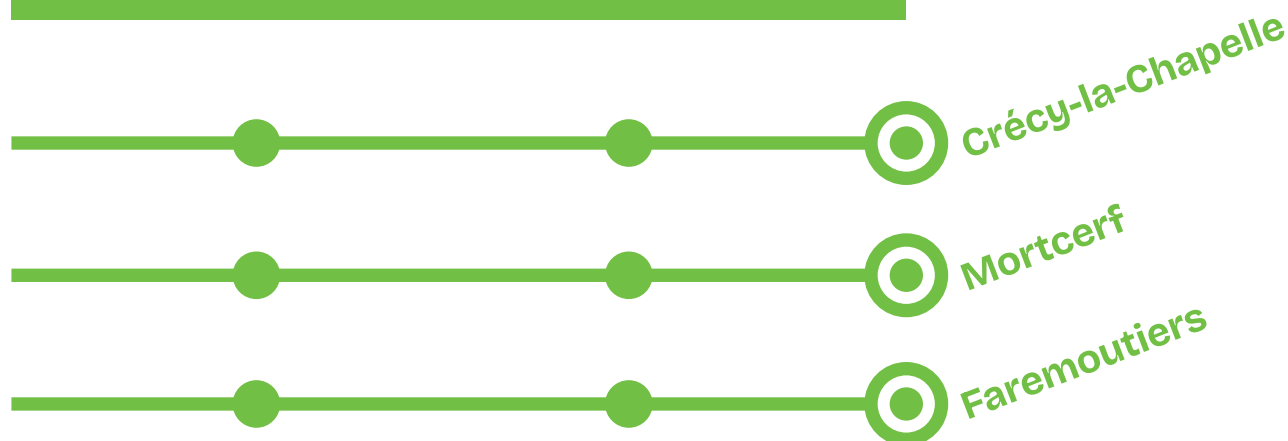
Souhait d'une offre de transport vers la gare de Mortcerf

Un autre enjeu majeur est d'offrir aux habitants de la commune un accès facilité à la gare de Mortcerf. La commune souhaite développer une offre de transport permettant de relier efficacement Dammartin-sur-Tigaux à cette gare, afin de faciliter les déplacements des usagers.

Amélioration de l'offre de transports pour les collégiens nouvellement sectorisés sur le collège de Faremoutiers

Un des objectifs de la commune est d'améliorer l'offre de transport scolaire pour les collégiens nouvellement sectorisés sur le collège de Faremoutiers. Nous espérons que des solutions de transport seront mises en place pour faciliter leur accès à l'établissement. L'objectif est d'offrir une solution de transport efficace, sécurisée et adaptée aux horaires scolaires afin de garantir une mobilité fluide et accessible pour tous les collégiens.

La commune a travaillé activement à améliorer les solutions de mobilité pour ses habitants, avec la mise en place du Transport à la Demande vers Crécy et la réalisation d'une étude de mobilité en partenariat avec des experts. L'amélioration de l'offre de transport pour les collégiens et le souhait d'une liaison vers la gare de Mortcerf illustrent la volonté de la commune de répondre aux besoins croissants de mobilité des Dammartinois, en particulier pour les trajets quotidiens.



L'urbanisme maîtrisé

L'urbanisme est au cœur du développement de la commune et vise à concilier croissance démographique et préservation de l'environnement. Dans le cadre de ce mandat, plusieurs actions ont été entreprises pour assurer un développement harmonieux du territoire, tout en maîtrisant l'urbanisation et en préservant les espaces naturels et agricoles.

Taxe d'aménagement majorée sur certains secteurs

Afin de réguler l'urbanisation et de préserver certains secteurs sensibles, la taxe d'aménagement a été majorée sur des zones spécifiques. Cette mesure vise à encourager un développement plus raisonné tout en apportant des ressources supplémentaires pour financer les aménagements nécessaires à la commune.

Division de terrains en site classé

Dans le respect des espaces protégés et du patrimoine naturel, une délibération a été prise en septembre 2024 pour soumettre à une déclaration préalable les divisions de terrains en site classé, en vue de préserver certaines zones sensibles. Cette initiative vise à maintenir l'intégrité du paysage et à protéger les ressources naturelles tout en permettant un développement maîtrisé.

Acquisitions foncières stratégiques pour le développement et les équipements publics

Afin de soutenir le développement urbain maîtrisé et d'anticiper les besoins futurs, plusieurs acquisitions foncières ont été réalisées :

- Acquisition de la parcelle ZA4, incluant l'espace réservé n°1, pour y installer si nécessaire un bassin d'infiltration.
- Acquisition d'une parcelle rue du Marois, visant à favoriser l'aménagement d'un parking.
- Acquisition d'une parcelle Ruelle Bourgoin (73m²), dédiée à la création d'une aire de retournement pour améliorer la circulation.
- Acquisition de trois parcelles Grande Rue, situées entre le 44 et le 46, dans l'objectif de réaliser un parking avec des Points d'Apport Volontaire pour le secteur.
- Rétrocession à titre gratuit des parcelles constituant la voirie et les équipements communs du lotissement des Grouettes en 2022.
- Acquisition de parcelles pour l'élargissement de la rue des Carreaux.
- Acquisition de l'espace réservé n°2 pour l'extension future du cimetière et d'un parking.
- Acquisition d'une parcelle située à l'angle de la rue du Pont de Coude et de la rue Jean de Bannot, pour favoriser l'aménagement d'un parking.

Procédure des biens en état d'abandon manifeste

À des fins de sécurité, des procédures ont été engagées pour l'acquisition des biens en état d'abandon manifeste, dont : -Les ruines du moulin et l'ancienne usine de caoutchouc de Coude, dans un souci de valorisation de ces sites et de préservation du patrimoine local.

Grâce à une politique foncière proactive et raisonnée, la commune a su maîtriser son développement urbain tout en anticipant les besoins futurs en matière d'aménagement et d'équipements publics. Les acquisitions stratégiques et les actions menées pour réguler l'urbanisation contribuent à faire de notre commune un territoire dynamique, respectueux de son environnement et de son patrimoine.

	2020	2021	2022	2023	2024
PERMIS DE CONSTRUIRE	10	11	5	6	6
DÉCLARATION PRÉALABLE	31	43	51	43	33

Plantation

La commune a toujours eu à cœur de préserver et d'enrichir son patrimoine végétal, contribuant ainsi à l'embellissement du cadre de vie tout en sensibilisant les habitants à la nécessité de protéger notre environnement. Différents projets de plantation ont été réalisés tout au long du mandat, permettant à la commune de devenir un lieu encore plus verdoyant et agréable à vivre.

Plantation d'un verger à côté de la station d'épuration

Dans le cadre de l'aménagement de ses espaces verts en lieu et place de l'ancienne station d'épuration le choix a été fait de planter un verger. Ce verger, constitué de variétés adaptées à notre climat, participe à la diversification des paysages tout en offrant un espace naturel utile pour la biodiversité et l'esthétique paysagère de la commune.



Plantation au verger communal de la Fontaine avec la cérémonie «Un arbre, des naissances»

Dans le respect de nos traditions, la cérémonie «Un arbre, des naissances» a été organisée au verger communal de la Fontaine, pour célébrer les naissances de l'année. Cette cérémonie a permis de planter un arbre pour chaque enfant né dans la commune, marquant ainsi un geste symbolique pour la nature et offrant un souvenir durable aux familles.

Plantation de végétaux au restaurant scolaire

Afin d'améliorer le cadre de vie des élèves et de favoriser un environnement agréable et sain, des plantes et végétaux ont été plantés autour du restaurant scolaire.



Aménagement paysager de l'école et de la D20

Dans une volonté d'embellir les abords de la commune, des travaux d'aménagement paysager ont été réalisés dans l'école et le long de la D20. Ces aménagements ont permis d'apporter une touche végétale agréable.



Plantation d'arbres autour des équipements sportifs

Le développement d'un cadre de vie plus vert s'est également traduit par la plantation d'arbres autour des équipements sportifs tels que le stade et le city stade.



Un lotissement très arboré suite à une collaboration avec le lotisseur

Dans le cadre d'une collaboration réussie avec le lotisseur, un lotissement très arboré a été aménagé, mettant l'accent sur la plantation d'arbres et de végétation. Ce projet a permis de créer un cadre de vie agréable et harmonieux, tout en favorisant la biodiversité et en assurant une intégration paysagère réussie du lotissement dans le tissu urbain existant.

Les projets de plantation menés au cours de ce mandat ont permis de renforcer la verdure et la biodiversité sur notre territoire. Que ce soit pour embellir les espaces publics, valoriser les équipements sportifs, ou encore offrir un cadre de vie agréable aux habitants, chaque plantation contribue à faire de notre commune un lieu plus vert, plus vivant et plus agréable à vivre pour tous.

Un point financier sur les projets portés

Installation d'un système de vidéoprotection

DEPENSES	MONTANT HT
IBSON	141 750,20 €
TOTAL DES DEPENSES	141 750,20 €
RECETTES	
DETR 20 (Etat) 20%	19 323 €
Fonds Propreté (Région) 80%	26 644 €
Bouclier sécurité (Département) 20%	19 323 €
Bouclier sécurité (Région) 35%	33 395 €
TOTAL DES RECETTES	98 685 € soit 69,6%
BILAN DE L'OPERATION	43 065,20 €



Mise aux normes du stade municipal

DEPENSES	MONTANT HT
CAMMASPORT	121 963,74 €
TOTAL DES DEPENSES	121 963,74 €
RECETTES	
DETR 2024 (Etat) 80%	97 571 €
TOTAL DES RECETTES	97 571 € soit 80%
BILAN DE L'OPERATION	24 392,74 €

Réfection d'une partie de la toiture de l'Eglise

DEPENSES	MONTANT HT
UTB	55 000 €
TOTAL DES DEPENSES	55 000 €
RECETTES	
Subvention pour travaux d'urgence (Département)	31 625 €
FER 2020 (Département)	19 501,90 €
TOTAL DES RECETTES	51 126,90 € soit 93%
BILAN DE L'OPERATION	3 873,10 €

Création de trottoirs Avenue de la Gare

DEPENSES	MONTANT HT
SO.TRA.BA	215 609 €
MO	11 000 €
TOTAL DES DEPENSES	226 609 €
RECETTES	
Amendes de police (Département)	35 000 €
FER 2022 (Département)	37 625 €
Participation à la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU par notre Agglomération)	53 187,50 €
TOTAL DES RECETTES	125 812,50 € soit 55,5%
BILAN DE L'OPERATION	100 796,50 €